

**Programme de recherche sur le glioblastome du Fonds Lundin pour la recherche
contre le cancer et de la Société canadienne du cancer**

Subventions du Sommet Découverte – 2026

Contexte :

Les Subventions du Sommet Découverte, offertes dans le cadre du programme de recherche sur le glioblastome (GBM), fournissent aux membres du Collectif de recherche une occasion unique d'évaluer leurs idées novatrices susceptibles de changer radicalement le domaine du GBM. Ces Subventions financeront des projets à risque élevé et à fort potentiel qui en sont au stade initial et pour lesquels des données provisoires ne sont pas requises. Les projets soumis pour ce concours seront évalués selon leur caractère inédit, leur faisabilité et leur impact potentiel dans le domaine du GBM.

Les Subventions du Sommet Découverte répondront à un besoin non comblé dans l'écosystème de financement canadien en soutenant des idées uniques qui seraient normalement exclues des sources de fonds « traditionnelles » en raison de l'absence de données provisoires ou du degré de risque. De plus, cette occasion de financement vise à favoriser la collaboration et à briser les silos dans le secteur de la recherche sur le GBM au Canada. Les percées scientifiques dépendent de la collaboration entre des établissements et des équipes de recherche. Par ces Subventions, nous voulons mobiliser la communauté du GBM, encourager la collaboration entre les équipes et accélérer les progrès dans le domaine.

Ce concours est un **programme pilote de financement** par le Programme de recherche sur le GBM du Fonds Lundin pour la recherche contre le cancer (FLC) et de la Société canadienne du cancer (SCC), et se veut une réponse directe à ce que nous avons entendu durant les [consultations et le Sommet sur le GBM](#) tenu en 2025 pour accélérer la recherche et renforcer la collaboration. Dans cet esprit, une [évaluation distribuée entre pairs](#) servira de modèle pour l'examen de ce programme. Elle constitue une approche novatrice d'évaluation des demandes, conçue pour élargir la participation et faire valoir diverses perspectives dans le processus d'examen. Selon ce modèle, les membres du milieu de la recherche jouent un rôle actif en examinant et en commentant de manière structurée les propositions soumises par leurs pairs. Pour ce programme, la rétroaction du milieu de la recherche est utilisée tôt pour la sélection des idées qui devraient être amenées plus loin : les commentaires fournis à l'**étape de la Lettre d'intention seront l'élément décisionnel pour les invitations à soumettre une demande intégrale**, d'après l'opinion globale des examinateurs désignés et du Collectif en général. À l'étape de l'examen de la lettre d'intention, les candidats et les examinateurs seront anonymisés.

À l'étape de la demande intégrale, les commentaires des membres du milieu passent d'un rôle de sélection à celui de **développement et de peaufinage**. Le but de la rétroaction sur les demandes intégrales est d'aider les candidats à consolider leur approche, à clarifier les risques et à accroître la faisabilité, et non de déterminer directement les résultats de financement. Il est attendu des candidats qu'ils s'investissent sérieusement dans cette

rétroaction et y réagissent en faisant preuve d'un solide jugement scientifique. Dans le cadre de ce programme, les décisions relatives au financement tiennent compte non seulement de la force de l'idée, mais aussi de la capacité du candidat ou de la candidate à participer et à répondre de façon critique à la rétroaction des pairs. À l'étape de la rétroaction sur les demandes intégrales, les examinateurs et les candidats NE seront PAS anonymisés, car cette étape n'est pas décisionnelle. Comme les examinateurs à cette étape devraient être les mêmes qu'à l'étape de la lettre d'intention, veuillez ne pas l'oublier lorsque vous évaluez votre lettre d'intention!

Les décisions finales sur le financement seront prises par le comité consultatif, à la lumière de la proposition, de la rétroaction reçue et de la réponse du candidat/de la candidate. Cette approche par étape permet de concilier une sélection précoce axée sur la communauté et une prise de décision rigoureuse et responsable, tout en créant des possibilités d'améliorer les propositions avant l'évaluation finale. Vu qu'un processus d'évaluation distribuée entre pairs a été adopté pour cette occasion de financement, la SCC aimerait souligner qu'en présentant une demande, les chercheurs pourraient être invités à se pencher sur d'autres demandes et à formuler des commentaires sur celles-ci. Conformément à l'esprit de collaboration qui guide cette initiative et au Code de conduite, les examinateurs devraient fournir une rétroaction réfléchie, juste et impartiale pour s'assurer que le processus reflète le véritable mérite de chaque proposition.

Description du programme :

Les Subventions du Sommet Découverte seront accordées pour des recherches préliminaires menant à la validation de principe pour des concepts inédits ou des approches novatrices ayant le potentiel d'améliorer la détection et le traitement du GBM de même que la qualité de vie des personnes atteintes d'un GBM. Ces subventions vont soutenir des propositions dans tout domaine et toute discipline de recherche qui sont susceptibles d'avoir un fort impact et, s'il y a lieu, de faire naître des collaborations entre des champs non traditionnels de recherche sur le cancer (génie, intelligence artificielle [IA], robotique, statistiques, etc.). Ces subventions **ne** sont **pas** censées financer ce qui constitue une recherche d'appoint dans le cadre d'un programme, ni une expansion de travaux précédents, mais visent plutôt à générer de nouvelles données et des orientations pour de futures subventions plus substantielles qui changeront la donne dans notre approche du GBM, en bousculant les méthodes existantes et en perturbant le *statu quo*.

Les buts de cette occasion de financement sont les suivants :

- stimuler l'émergence d'idées pouvant faire l'objet d'une validation de principe afin de mieux diagnostiquer et traiter le GBM et/ou d'ouvrir de nouvelles voies pour de futures recherches;
- offrir à des chercheurs une occasion unique de donner suite à des découvertes fortuites qu'ils ne pourraient sinon pas creuser plus à fond, faute de ressources;

- faciliter l'adaptation et le repositionnement de méthodes et technologies existantes, issues d'autres domaines en santé et disciplines de recherche, qui pourraient changer le *statu quo* dans la prévention, la détection et le traitement du cancer;
- financer des projets audacieux qui, s'ils sont fructueux, généreraient assez de données provisoires pour justifier l'octroi de futurs fonds additionnels et entraîneraient des ruptures dans les normes de soins actuelles et remplaceraient le *statu quo* dans la détection et le traitement du GBM.

Voici des exemples de projets qui seraient jugés inadmissibles à ce concours :

- projets qui sont manifestement des étapes subséquentes ou des recherches supplémentaires associées à des études en cours;
- projets pour lesquels la validation existe déjà dans la littérature;
- projets n'ayant aucun impact potentiel évident sur le cancer.

Pour ces subventions, la collaboration entre établissements et disciplines est fortement encouragée, y compris l'engagement de personnes ayant vécu ou vivant une expérience de cancer, dont des proches aidants (ayant idéalement une expérience de GBM ou d'un cancer du cerveau). En outre, au moins un des demandeurs (chercheur principal/chercheuse principale, cochercheur principal/cochercheuse principale ou codemandeur/codemandeuse) doit être un chercheur/une chercheuse en début de carrière (occupant un poste universitaire depuis moins de cinq ans).

Les titulaires de subventions devront présenter des mises à jour aux membres du Collectif de recherche sur le GBM dans des webinaires coordonnés par la SCC environ six mois après la remise des fonds. Nous voulons générer des conversations et un réseautage dans tout le Canada, afin que différents centres puissent apporter leurs expertises respectives et se compléter mutuellement. La science est plus forte lorsque les murs sont abattus et que les données sont partagées.

Orientations scientifiques

Les demandes pour n'importe quel aspect de la recherche sur le GBM sont acceptées. Les sujets suivants sont encouragés, mais si des idées prometteuses sortant de ce cadre sont soumises, elles seront aussi considérées selon le mérite scientifique et l'impact possible :

- Optimisation de l'immunothérapie
- Mécanismes de résistance du GBM
- Hétérogénéité et micro-environnement du GBM
- Imagerie
- Médecine de précision
- Méthodes ou outils de diagnostic
- Biomarqueurs
- Qualité de vie du patient
- Utilisation de l'or pour améliorer les thérapies, la pratique clinique et/ou les résultats pour les patients

Fonds disponibles

Les Subventions du Sommet Découverte seront de 175 000 \$, et seront versées au début de la période de subvention. Le budget total disponible pour le concours est d'environ 1 M\$, et suffit pour financer environ six ou sept Subventions du Sommet Découverte. Le financement sera accordé pour couvrir les coûts directs de la recherche, dont les fournitures, les salaires et le matériel associés aux travaux proposés, conformément aux [politiques de financement](#) de la SCC. Les demandes pour le matériel ne peuvent dépasser 10 % du budget demandé. Les coûts indirects ne sont pas admissibles. La durée du financement est de 12 mois.

Processus d'examen itératif – rétroaction de la communauté

L'examen par des experts sera un processus en trois étapes.

Étape 1 :

Tous les demandeurs devront s'inscrire au Collectif de recherche sur le GBM pour être admissibles à ce programme de financement. L'inscription leur donnera accès au dossier SharePoint désigné pour le programme de financement.

Les lettres d'intention (LI) doivent être rédigées à l'aide du modèle disponible dans l'espace [SharePoint](#) et envoyées au responsable du programme de recherche sur les GBM (arthur.dantas@cancer.ca). Le responsable du programme anonymisera ensuite les LDI et les publiera dans l'espace SharePoint du collaboratif afin de recueillir des commentaires. Après la date limite de dépôt, les demandes seront ouvertes pendant 30 jours pour tous les membres de la communauté, qui pourront alors fournir une rétroaction sur les lettres d'intention. Trois examinateurs attitrés seront désignés pour chaque demande afin qu'une rétroaction soit envoyée pour toutes les demandes. Les examinateurs, comme les lettres d'intention, seront anonymisés à cette étape et comprendront une personne ayant vécu/vivant une expérience de cancer; ces examinateurs indiqueront aussi par vote si les candidats doivent être invités à soumettre une demande intégrale (la décision finale sera déterminée par la majorité ou, en cas d'ambiguïté, par le comité consultatif). Il sera important de retenir que les membres du collectif qui examineront les demandes représenteront un vaste champ d'expertise, mais n'auront pas nécessairement une connaissance approfondie d'une spécialité en particulier. L'évaluation reposera principalement sur la rétroaction structurée des examinateurs désignés; les commentaires additionnels de la communauté seront considérés comme un complément.

Étape 2 :

Les LDI présélectionnées seront invitées à soumettre une demande complète, qui devra également être envoyée au responsable du programme (arthur.dantas@cancer.ca) afin qu'elle soit déposée dans l'espace SharePoint. Ces demandes seront également ouvertes aux commentaires de l'ensemble de la communauté. Les trois examinateurs qui ont évalué une demande à l'étape 1 devront fournir une rétroaction et des commentaires sur la demande intégrale. Ce processus vise à générer l'engagement de la communauté et à

permettre une amélioration des demandes par une rétroaction de la part des pairs avant la prise d'une décision finale sur le financement. La rétroaction de la communauté doit favoriser le perfectionnement et pourrait refléter un éventail de points de vue. **Des rétroactions divergentes sont à prévoir et témoignent de la diversité de l'expertise au sein du Collectif.** Les candidats sont encouragés à faire preuve de jugement scientifique dans leur façon d'interpréter et d'aborder cette rétroaction.

Les candidats auront ensuite la chance de répondre à la rétroaction reçue et de renforcer leur proposition avant que le comité consultatif du programme de recherche prenne une décision finale sur le statut de financement. Un court document de réponse à la rétroaction sera préparé à cette fin. Les candidats pourront répondre à tous les commentaires, et auront toutefois l'obligation de le faire seulement pour la rétroaction des examinateurs.

Étape 3 :

Le comité consultatif du programme de recherche recevra un dossier final comprenant la demande intégrale initiale, la rétroaction fournie par la communauté et les examinateurs et le document de réponse à la rétroaction. Ce comité se réunira pour évaluer et classer les demandes en tenant compte à la fois du caractère inédit et de l'impact potentiel de l'idée, et selon le mérite scientifique et la faisabilité des travaux expérimentaux proposés.

Lettres d'intention

Les lettres d'intention (LDI) doivent être soumises au responsable du programme (arthur.dantas@cancer.ca) en utilisant le modèle disponible sur [SharePoint](#). Seules les LDI envoyées par courriel, au plus tard à la date limite à 17 h (HE), seront acceptées. La soumission d'une LDI est obligatoire.

Les propositions de lettres d'intention seront limitées à 6000 caractères (espaces comprises) sans références, ni graphiques, ni figures. Les lettres d'intention soumises devront contenir les détails sur les demandeurs à la première page (chercheurs principaux, codemandeurs, auteurs additionnels, établissement hôte) à des fins administratives; ces identificateurs personnels seront supprimés avant l'examen pour que les membres de la communauté et les examinateurs puissent se concentrer uniquement sur l'originalité, la faisabilité, l'actualité et l'impact potentiel de l'idée proposée. Les examinateurs travailleront au moyen de messages-guides structurés axés sur l'importance, la faisabilité, les risques et les possibilités d'amélioration. Les décisions d'aller de l'avant seront basées sur l'opinion collective des examinateurs désignés, recueillie par le personnel et confirmée par le comité consultatif.

Tous les éléments d'identification d'une personne ou d'un établissement doivent être absents du texte de la proposition de lettre d'intention. **Le non-respect de cette exigence entraînera le rejet de la demande.**

Le but de la lettre d'intention est de fournir les renseignements suivants aux examinateurs et à la communauté :

- Un résumé public de l'étude proposée, rédigé en langage courant, qui sera évalué en fonction de la clarté et du contenu. Cette section doit être facilement accessible pour les non-experts.
- Une description illustrant clairement en quoi la proposition représente une idée novatrice, audacieuse et intrigante qui n'a pas encore été explorée.
- Les raisons justifiant pourquoi le moment est propice pour mener ces travaux et pourquoi ils n'ont pas été faits auparavant.
- Un résumé très général de l'approche prévue et des ressources nécessaires.
- Une section décrivant exactement en quoi le projet proposé pourrait, s'il est fructueux, révolutionner la détection et/ou le traitement du GBM.

Une limite d'une demande par chercheur principal désigné/chercheuse principale désignée ou cochercheur principal/cochercheuse principale a été fixée pour ce concours. Par ailleurs, des approches transdisciplinaires sont aussi fortement encouragées. Seuls les candidats ayant soumis les lettres d'intention retenues par les examinateurs désignés seront invités à présenter une demande intégrale.

Tout changement majeur apporté au projet proposé ou à l'équipe de demandeurs après la date limite de dépôt de la lettre d'intention doit être communiqué au personnel de la SCC (arthur.dantas@cancer.ca) dès qu'il est connu. Les changements substantiels qui modifient grandement les objectifs généraux et les buts de la proposition par rapport à la lettre d'intention ne sont pas permis.

Demande intégrale

La demande intégrale ne sera pas anonymisée. La demande doit contenir au plus six pages de texte à simple interligne et jusqu'à trois pages de figures, tableaux, diagrammes et budget et de légendes correspondantes. Il est attendu que la rétroaction fournie à l'étape de la lettre d'intention est traitée dans la demande intégrale, le cas échéant.

1. Un résumé public, en termes simples, de la recherche proposée qui démontre comment la recherche pourrait entraîner des améliorations qui changent la donne dans la détection et le traitement du GBM, et pourquoi ces changements sont nécessaires (environ une demi-page).
2. Un résumé scientifique qui indique clairement les buts de la proposition dans son ensemble, le ou les plans expérimentaux, les méthodes et les plans d'analyse (environ une demi-page).
3. Une description expliquant clairement les travaux à exécuter, en quoi la recherche proposée représente une approche inédite et novatrice, comment elle pourrait générer de premières données pour améliorer les façons de diagnostiquer et/ou de traiter le GBM (environ 3 pages).

4. Des considérations relatives au sexe et/ou au genre et/ou à la diversité (environ un tiers de page).
5. Un plan détaillé pour mobiliser le collectif de recherche sur le GBM durant le projet, par des mises à jour, le partage de données, une demande de rétroaction, etc. Six mois après la remise des fonds, la SCC organisera un webinaire avec les groupes retenus. D'autres mécanismes d'engagement proposés par les candidats sont encouragés (environ une demi-page).
6. Un budget détaillé et une justification pour les fournitures, les dépenses, le personnel et le matériel nécessaires pour le projet de recherche proposé. Le nombre de personnes requises pour l'exécution des travaux et une description de leur expérience et/ou degré de scolarité doit y être précisé (espace distinct dans les figures et les diagrammes).

Processus et critères d'examen

Les lettres d'intention seront affichées sur SharePoint pendant une période de 30 jours pour la rétroaction de la communauté. Les examinateurs désignés disposeront aussi de la même période de 30 jours pour fournir la rétroaction demandée sur les lettres d'intention. Le personnel de la SCC va ensuite colliger les commentaires et les données, et invitera les candidats dont la lettre d'intention est acceptée à soumettre une demande intégrale. Les candidats auront 30 jours pour soumettre une demande intégrale.

Une fois la demande intégrale soumise, les membres de la communauté et les examinateurs y auront accès pendant une période additionnelle de 30 jours pour fournir une rétroaction (qui, à cette étape, est non décisionnelle). Cette étape se déroulera **sans** anonymisation des demandes, ce qui s'appliquera aussi aux examinateurs désignés, qui seront les mêmes qu'à l'étape de la lettre d'intention. Les candidats auront deux semaines pour donner suite à la rétroaction et soumettre une demande modifiée et le document de réponse à la rétroaction. Le comité consultatif va ensuite examiner toute la documentation et rendre une décision sur le financement. Le comité consultatif se réunira pour évaluer les propositions soumises et les classer par ordre de priorité en fonction du caractère inédit, de la faisabilité scientifique et de l'impact potentiel sur le GBM. Comme il a été mentionné dans l'introduction, considérant l'esprit de collaboration qui guide cette initiative et le Code de conduite qui régit la participation au Collectif de recherche sur le GBM, il est attendu des examinateurs qu'ils abordent cette responsabilité avec professionnalisme, respect et intégrité scientifique, et qu'ils offrent une rétroaction au meilleur de leurs capacités d'une manière juste, objective et impartiale. Cet effort collectif est essentiel pour faire en sorte que le processus d'examen soit équitable et reflète le véritable mérite de chaque proposition.

Les critères d'examen des demandes seront les suivants, sans toutefois s'y limiter :

- l'originalité, l'actualité et la faisabilité des travaux proposés;
- le potentiel d'impact dans la détection et/ou le traitement du GBM;
- les fondements scientifiques et les aspects uniques du projet de recherche proposé;
- le caractère approprié des méthodes pour les orientations de la recherche;

- la pertinence des qualifications et de l'expérience des chercheurs qui dirigent le projet et qui y participent;
- l'intégration appropriée du sexe comme variable biologique et/ou du genre comme déterminant social de la santé, s'il y a lieu.

Description des partenaires

La Société canadienne du cancer est un organisme de bienfaisance national voué à la santé et doté d'une volonté inébranlable d'unir la population pour changer l'avenir du cancer. Notre approche ambitieuse pour financer des projets de recherche de calibre mondial sur le cancer, notre grande influence en vue de créer une société en meilleure santé et notre engagement profond à offrir du soutien empreint de compassion à toutes les personnes qui en ont besoin sont inégalés. Mais rien ne peut être accompli par une seule personne ou une unique organisation. Pour vaincre le cancer, chaque personne est nécessaire. Ça prend une société. Ensemble, nous pouvons améliorer la vie aujourd'hui et transformer l'avenir du cancer à jamais.

Le Fonds Lundin pour la recherche contre le cancer fait avancer la vision de ses fondateurs de transformer la recherche sur le cancer par des approches audacieuses et novatrices et une sensibilisation accrue. Créé en réponse aux besoins non comblés observés durant la maladie de Lukas Lundin, le Fonds a pour mission de soutenir la recherche de pointe et l'innovation clinique dans le monde entier. En mettant fortement l'accent sur la collaboration, le Fonds Lundin pour la recherche contre le cancer investit dans des initiatives qui accélèrent la découverte, élargissent les échanges de données mondiales et repoussent les limites de ce qui est possible en recherche sur le cancer.